



**“ Neuf Peuples, Wascons, Aquitains : des ethnogenèses
entre Pyrénées et Loire de l’Antiquité au haut Moyen
Âge ? ”**

Mathieu Pelat

► To cite this version:

Mathieu Pelat. “ Neuf Peuples, Wascons, Aquitains : des ethnogenèses entre Pyrénées et Loire de l’Antiquité au haut Moyen Âge ? ”. *Revue de Pau et du Béarn*, 2018, 45, pp.105-128. hal-04196602

HAL Id: hal-04196602

<https://univ-pau.hal.science/hal-04196602>

Submitted on 5 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Table des matières

Le mot du Président, par Ricardo SAEZ	5
Résumés des articles	13
À L'OCCASION DE TROIS ANNIVERSAIRES	
<i>Charles XIV Jean, fondateur d'une maison royale nordique : la dynastie Bernadotte,</i> par Romain VON DEYEN	21
<i>Quelques articles concernant Bernadotte parus dans les journaux Le Mémorial</i> <i>béarnais et Le Mémorial des Pyrénées (1809-1844),</i> par Jacques STAES	55
<i>Un poète-pèlerin nommé Francis Jammes (1868-1938),</i> par Jacques LE GALL	63
<i>Francis Jammes lecteur de Don Quichotte,</i> par Jacques LE GALL	69
<i>Présentation du film documentaire consacré à Joseph Peyré,</i> par Pierre PEYRÉ	93
<i>La poésie de l'espace chez Joseph Peyré : Sur la terrasse (1922),</i> par Christian MANO	95
AUTRES ARTICLES	
<i>Neuf Peuples, Wascons, Aquitains : des ethnogénèses entre Pyrénées et Loire</i> <i>de l'Antiquité au haut Moyen Âge ?,</i> par Mathieu PELAT	105
<i>Gaston de Foix, 1507 : l'année de tous les possibles,</i> par Benoît LANNNOYE	129
<i>Notre-Dame-du-Bout-du-Pont : de l'oratoire médiéval à la consécration</i> <i>de la translation de la chapelle des ursulines en 1932,</i> par Christian DESPLAT	149
<i>À propos d'un document de 1913 sur Pau ville américaine,</i> par David G. BLACKBURN	181
<i>Une figure de la Résistance : M^{re} Edmond Vansteenbergh, évêque de Bayonne,</i> <i>Lescar et Oloron (1939-1943), face au Service du travail obligatoire (STO),</i> par Ricardo SAEZ	205
<i>Le jumelage des villes de Pau et Saragosse, origines et réalisation,</i> par Javier MUR ROYO	237
DOCUMENTS INÉDITS	
<i>Demande de décharge de tailles par Pierre Darrac, de Gan (1630),</i> par Louis LABORDE-BALEN (†) et Daniel TRALLERO	261
<i>Décret d'érection, «statuts» et règlements» de la «Confrérie du Très Saint Sacrement»</i> <i>établie dans l'église cathédrale de Sainte-Marie d'Oloron (1759),</i> par Jacques STAES	265
<i>Deux lettres d'Henri de Vaufréland adressées à son père depuis le front</i> <i>(septembre-octobre 1914),</i> par Jacques STAES	279
MÉLANGES ET RECHERCHES	
<i>L'alliance de 1413 entre Charles d'Albret, Bernard d'Armagnac et Thomas,</i> <i>duc de Clarence et fils du roi d'Angleterre,</i> par Pierre COURROUX	285
<i>Bibliographie béarnaise 2017,</i> par Valérie CHAMPETIER DE RIBES et Jean-François SAGET	297
<i>Travaux universitaires 2017</i>	305
<i>Ouvrages et travaux</i>	309
VIE DE L'ASSOCIATION	
Carnet de la SSLA, 327 – Éphémérides 2018, 328 – Conférences, 331 – Excursion, 333.	
<i>Revue de Pau et du Béarn : ISSN 0241-7413</i>	

Revue de Pau et du Béarn



45 – 2018

ANCIENS PRÉSIDENTS

1841-1844

Jacques BADÉ (1841-1842 et 1843-1844) – Joseph NOGUÉ (1842-1843 et 1844).

Depuis 1871

Pierre CONTE-GRANDCHAMPS (1871) – Eustache FRANÇOIS-SAINT-MAUR (1871-1872)

Gustave CLÉMENT-SIMON (1872-1873) – Roger de BOUILLÉ (1873-1874)

Albert de NADAILLAC (1875) – Jean-François CERQUAND (1875-1876)

Paul RAYMOND (1876-1877) – Pierre-Henri DUBOUÉ (1877-1878)

X. GUY (1878-1879) – Philippe GENREAU (1879-1880)

Louis SERS (1881 et 1882-1883) – X. GAY (1881-1882)

Charles LE CŒUR (1883-1884) – Louis LACAZE (1884-1892)

Adrien PLANTÉ (1892-1912) – Victor DUBARAT (1912-1938)

René ANCELY (1938-1965) – Pierre TUCOO-CHALA (1965-1990)

Christian DESPLAT (1990-2008) (président d'honneur) – Benoît CURSENTE (2008-2017).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Ricardo SAEZ.
Vice-présidents	Véronique LAMAZOU-DUPLAN, Marie-Pierre MATHIEU, Pierre-Henri SABIN.
Secrétaire général	Georges de DAINVILLE.
Secrétaire	Sabine PÉRÉ.
Trésorier	Francis THÉAU.
Directeur éditorial	Jean-François SAGET.
Membres	Dominique BIDOT-GERMA, Bernard BOCQUENET, René DES-CAZEUX, Emmanuel GARLAND, Laurent JALABERT, Hugues PAUCOT, Régine PÉHAU-GERBET, Jacques PONS, Jacques STAES.



Siège social :

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques – Boulevard Tourasse 64000 PAU

Courriel : contact@ssla-pau-bearn.fr – Site : www.ssla-pau-bearn.fr

Siret : 392 175 691 00014 – APE : 913E

En couverture (de haut en bas et de gauche à droite) : Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norvège, Francis Jammes, Joseph Peyré et M^{re} Edmond Vansteenbergh.

NEUF PEUPLES, WASCONS, AQUITAINS :
DES ETHNOGENÈSES ENTRE PYRÉNÉES ET LOIRE
DE L'ANTIQUITÉ AU HAUT MOYEN ÂGE ? ¹

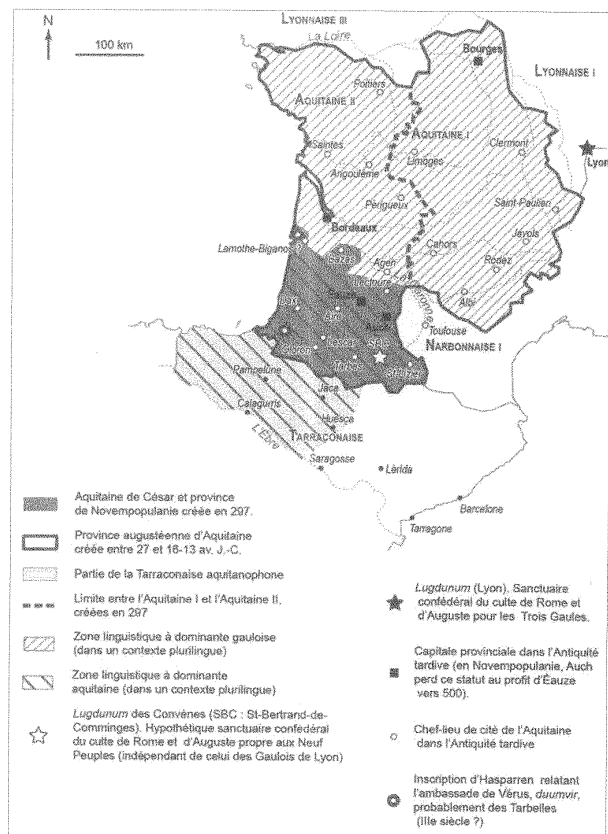
L'ethnité désigne, selon les anthropologues, l'attribution d'origines communes à un groupe dans le cadre d'une différenciation par rapport aux autres communautés ². Pour la période antique, l'Aquitaine, comme les autres provinces de l'Empire, aurait connu une société romano-provinciale, fruit des interactions toujours renouvelées entre les influences indigènes et romaines ³. L'historiographie actuelle affirme que Rome aurait cédé à une demande identitaire des Aquitains du sud de la Garonne en créant, au III^e siècle, la province des Neuf Peuples (Novempopulanie), distincte des Aquitaines « gauloises » (croquis 1). Pour le haut Moyen Âge, le débat historiographique porte sur la théorie de l'ethnogenèse, au moment de la création des royaumes barbares, à la fin du V^e siècle ⁴. M. Ruche a défendu un attachement tardif à l'Empire des Aquitains. Quant à R. Mussot-Goulard, elle a soutenu que l'originalité de la Novempopulanie aurait été renouvelée par une identité montagnarde wasconne, favorisant la création d'un duché autonome, dès le VII^e siècle. Les sources permettent-elles de conclure à la création de peuples wascon et aquitain ou faut-il expliquer l'émergence de la Wasconie et de l'Aquitaine par les circonstances politiques ?

Les origines supposées de deux identités ethniques
dans le passé impérial et les apports barbares

Une « identité régionale » attestée en Novempopulanie ?

Une lecture des sources nous incite à relativiser les arguments souvent invoqués à l'appui de supposées revendications indigènes séparatistes.

* Professeur agrégé d'histoire au lycée Marie-Curie de Saint-Benoît de la Réunion.



Croquis 1 : les Aquitaines antiques.
(Croquis de l'auteur, d'après BOUET (Alain), *La Gaule aquitaine*, Paris, Picard, 2015.)

LES TÉMOIGNAGES DIFFICILES À ANALYSER DE L'HISTORIOGRAPHIE ANTIQUE

César et Strabon indiquent que les Aquitains situés au sud de la Garonne sont un peuple original, différent des Gaulois, notamment par leur langue et leurs institutions. Pour autant, une simplification est probable. En effet, l'archéologie semble attester une perméabilité de l'Aquitaine aux influences extérieures, au moins dès l'âge du fer, surtout dans sa partie orientale, le long de l'axe garonnais⁵. Selon M. Bats, la grande Aquitaine augustéenne, des Pyrénées à la Loire (croquis 1), découlerait d'un « souci d'équilibre » administratif plus que d'une tentative de juguler un « particularisme aquitain », potentiel foyer de troubles⁶.

LA QUESTION TRÈS COMPLEXE DE LA LANGUE AQUITAINE

L'aire d'expansion de l'aquitain aurait pu être comprise entre la Garonne et l'Èbre (croquis 1). Pour autant, l'Aquitaine orientale témoigne de phénomènes de contacts, typiques de sociétés multilingues, car on relève des noms latins, mais aussi gaulois, ainsi que des formes hybrides⁷. L'Aquitaine césarienne était probablement une zone trilingue où étaient parlés l'aquitain, mais aussi le gaulois et le latin – ce qui était une situation courante dans l'Antiquité⁸. Il n'y aurait donc pas de repli identitaire.

L'INSCRIPTION D'HASPARREN (CROQUIS 1) :

UN MARQUEUR D'IDENTITÉ RÉGIONALE ET DE CAPACITÉ D'INTÉGRATION

Cette inscription, découverte au XVII^e siècle sur un autel en remploi, est souvent utilisée comme preuve de la forte identité ethnique de l'Aquitaine césarienne (croquis 1)⁹. On peut reconstituer quatre vers en hexamètres dactyliques, dont nous proposons la scansion suivante :

*Flāmēn ī|tēm|| dū(u)m|vīr quāēs|tōr || pā|gīquē mā|gīstēr|
Vērūs ād|Aūgūs|tūm || lē|gātō|mūnērē|fūctūs|
Prō Nōvēm|ōptīmū|tīt || pōpū|līs || sē|tūngērē|Gāl|lōs
Ūrbē rē|dūx|| Gēn|l|ō pā|gī|| hānc|dēdīcāt|ārām|*

Traduction (le passage litigieux, au vers 3, est souligné) :

*Flamine ainsi que duumvir, questeur et maître du pagus, Vérus,
après avoir accompli auprès de l'Auguste sa charge de légat, a
obtenu pour les Neuf Peuples...*

... qu'ils se séparent des Gaulois [suivant J.-P. Bost et G. Fabre]

ou

... que les Gaulois s'unissent à ces peuples [selon P. Voisin¹⁰].

*De retour de la Ville [Rome], c'est au Génie du pagus qu'il
dédie cet autel.*

D'après l'analyse qui fait autorité de J.-P. Bost et de G. Fabre, le notable local Vêrus aurait « obtenu pour les Neuf Peuples de se séparer des Gaulois » grâce à une ambassade à Rome, à la fin du III^e siècle ¹¹. Ce serait la reconnaissance d'une « identité régionale » qui aurait débouché un peu plus tard, en 297, sur la création de la Novempopulanie, séparée des provinces gauloises d'Aquitaine (croquis 1). Mais cette traduction du vers 3 nous semble devoir être rejetée, d'abord pour des raisons grammaticales ¹² et du fait de la réelle culture poétique de l'auteur qui rend peu probable une incorrection.

En effet, par des recherches dans les *Itinera electronica* de l'université de Louvain, nous avons découvert que le poète s'est inspiré de Lucrèce et de Virgile au vers 1, ainsi que d'Ovide au vers 2. Il a composé un *commaticum*, lequel « mêl(e) aux vers originaux, comme des citations, des emprunts à la grande poésie, souvent limités à quelques mots » ¹³. Les passages empruntés ou imités sont en gras :

Vers 1 : *Flāmēn ī|tēm||dū(u)m|vīr quāēs|tōr ||pā|gīquē mā|gīstēr|*

Lucrèce, *De rerum natura*, IV, 1024 :

Flūmēn ī|tēm||sīti|ēns||aūt|fōntēm||prōptēr ā|moēnūm

Virgile, *Énéide*, I, 115 :

In pū|ppīm||fērit|:ēxcūtī|tūr ||prō|nūsquē mā|gīstēr|

Vers 2 : *Vērūs ād|Aūgūs|tūm ||lē|gātō|mūnērē|fūctūs|*

Ovide, *Métamorphoses*, X, 273 :

Tūrāquē|fūmā|bānt||cūm|mūnērē|fūctūs ad|ārās

Surtout, le vers 3 litigieux emprunte au livre IV de l'*Énéide* de Virgile :

Vers 3 : *Prō Nōvēm |ōptīmū|īt ||pōpū|līs ||sē|tūngērē| Gāllos*

Énéide, IV, 192 : *Cū sē|pūlchrā vī|rō||dīg|nētūr|tūngērē|Dīdō*

Énéide, IV, 624 : *Mūnērā|Nūllīs ā|mōr ||pōpū|līs ||nēc|foēdērā|sūnto*

La comparaison avec ces passages semble valider la proposition de lecture de P. Voisin en terme d'union ¹⁴.

Enfin, il existe une intertextualité entre le vers 3 et les passages empruntés à l'*Énéide* de Virgile (IV, 191-192), ainsi qu'aux *Métamorphoses* d'Ovide (X, 270-299), qui renvoient aussi à des unions – respectivement d'Énée et de Didon, de Pygmalion et de Vénus. Si la traduction que nous retenons est juste, elle prouverait la complexité d'une identité aquitaine plus inclusive que généralement supposée. Ainsi, les « Aquitains »,

au sens de César, seraient prêts à s'associer avec les Gaulois. De toute manière, le cadre impérial limitait les éventuelles revendications ethniques, à tendance séparatiste. L'identification du ou des peuples gaulois concernés n'est pas possible avec certitude ¹⁵.

Dans l'Aquitaine « celtique » : ni retour à des cadres préromains ni attachement inconditionnel à l'Empire

LA DISPARITION DU CADRE POLITIQUE IMPÉRIAL ET SES CONSÉQUENCES

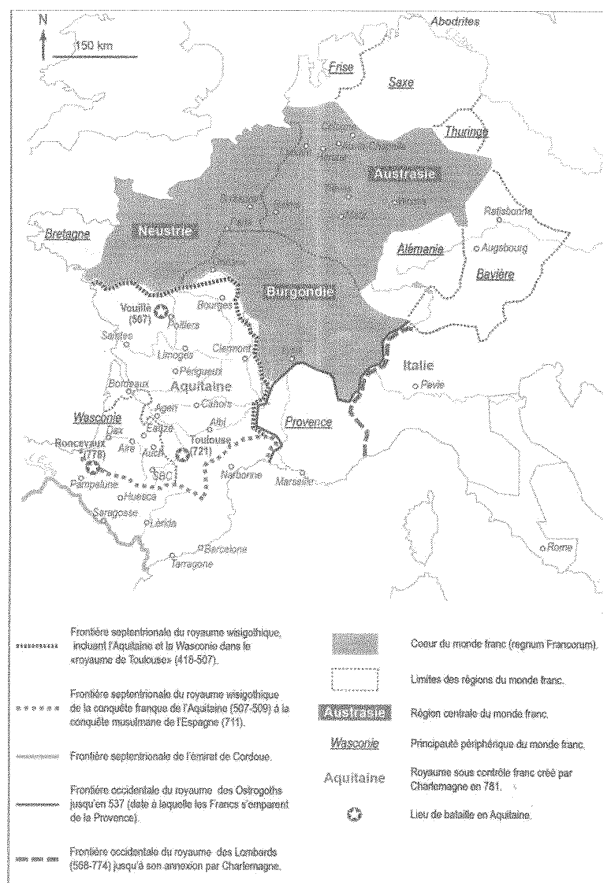
Selon la thèse ancienne de C. Jullian, aujourd'hui abandonnée, les particularismes locaux auraient connu un retour en force en Gaule dès le III^e siècle. Ainsi, les révoltes bagaudes ont pu être présentées comme le symptôme d'un « nationalisme » gaulois hostile à l'Empire. Plus récemment, pour M. Rouche, le succès de la romanité sur les populations aquitaines « gauloises », de la Garonne à la Loire, aurait été très fort ¹⁶. Certes, un attachement des élites à la civilisation romaine est indéniable, au vu de l'« âge d'or » que connaissent des *villae* aquitaines aux IV^e et V^e siècles, dont certaines se dotent d'un appareil architectural de style monumental ¹⁷. Pour autant, cela ne paraît pas transposable au niveau politique. Il semble en effet que la rupture ait été consommée, au V^e siècle, entre élites locales gallo-romaines et pouvoir impérial, incapable d'assurer la sécurité, mais qui continuait à prélever des impôts ¹⁸.

LA DISSOLUTION DU MODÈLE NOBILIAIRE ANTIQUE

L'identité nobiliaire romaine pourrait avoir disparu plus précocement que ne l'affirment la plupart des historiens médiévistes. Ces derniers défendent souvent une persistance du modèle de la « noblesse sénatoriale » – expression impropre puisque tous les sénateurs n'étaient pas nobles – jusqu'à Grégoire de Tours. Pour C. Badel, des transformations profondes sont intervenues avant même l'époque de Fortunat et de Grégoire (vers 570-vers 590) ¹⁹. Selon lui, la noblesse devient progressivement une distinction personnelle et non celle d'un groupe, ce qui empêche une frontière nette. Aucune fonction anoblissante précise n'est évoquée, à l'exception de l'épiscopat. Au VII^e siècle, on pourrait considérer que la noblesse romaine a définitivement disparu.

Les Aquitains : des identités peu visibles

La position stratégique des Aquitains, entre monde hispanique et franc (croquis 2), en fait non seulement un enjeu politique, mais aussi un



Croquis 2 : l'Aquitaine altomédiévale, une marche entre mondes franc et hispanique.
(Croquis de l'auteur, d'après BOHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRAUX (Charles),
La France avant la France (481-488), Paris, Belin, 2010.)

territoire ouvert à de multiples influences. Cela est-il visible au niveau des identités ?

LES LIMITES DE LA TOPONYMIE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

Le rôle de l'éphémère royaume wisigothique de Toulouse (416-507)²⁰ est très discuté dans la construction des identités aquitaines. La toponymie peut être utilisée car certaines terminaisons en *-ens* et en *-anx* correspondraient à des garnisons ou à des familles wisigothiques (comme Tonneins). Si l'on peut admettre que ces noms témoignent d'une présence wisigothique dans la région, des phénomènes d'imitation ne sont pas exclus car les premières attestations écrites ne remontent qu'au XIV^e siècle. Quant aux trouvailles archéologiques dans l'actuelle Gascogne, elles sont très limitées et leur interprétation est contestable²¹. Certes, des évolutions sont perceptibles, à la charnière des V^e et VI^e siècles, notamment l'adoption de l'inhumation habillée. Certains archéologues y ont vu la preuve d'une présence des Francs, après leur victoire de 507 sur les Wisigoths. Cependant, cette hypothèse « ethnique » n'est pas la seule possible : des pratiques culturelles auraient pu être en partie empruntées aux Francs par les populations locales, notamment comme marqueurs de supériorité sociale des élites²².

L'ARIANISME ET LA CULTURE GOTHIQUE SONT-ILS INSOLUBLES DANS L'IDENTITÉ AQUITAINE ? UN DÉBAT FAUSSÉ

Des auteurs comme R. Mussot-Goulard et M. Rouche ont soutenu la réalité des persécutions des Wisigoths ariens sur les Aquitains nicéens. Le nicéisme catholique aurait joué un rôle capital dans l'identité aquitaine. Cela nous semble témoigner d'une confiance excessive envers Grégoire de Tours dont l'œuvre, transformée « en épopée à la gloire des rois francs » par ses abrégiateurs²³, fait de Clovis le champion du catholicisme²⁴. C'est également à tort que la culture de ces souverains gothiques a été souvent présentée comme spécifique et insoluble dans la romanité²⁵. Tout indique au contraire que ces souverains romano-barbares se sont lancés dans une *imitatio imperii* qui impliquait non seulement la protection des poètes et des belles-lettres, mais aussi une activité de législateur (code d'Euric par exemple) et de bâtisseur. Ainsi, le probable palais des Wisigoths a été découvert, à Toulouse, sous l'hôpital Larrey, en 1988-1989. Plus récemment, en 2011, la fouille d'un grand bâtiment a révélé ce qui pourrait être le mausolée d'un roi wisigoth du fait de sa ressemblance avec celui de Théodoric à Ravenne²⁶.

Séparation d'une identité wasconne et d'une identité aquitaine ou brouillage des étiquettes ethniques (VI^e siècle-768) ?

Un rôle central des Wascons en Novempopulanie aux VI^e et VII^e siècles ?

Cette hypothèse repose surtout sur le témoignage de Grégoire de Tours qui atteste un raid wascon contre la Novempopulanie, mené depuis les Pyrénées à la fin du VI^e siècle.

GRÉGOIRE DE TOURS : UN TÉMOIGNAGE INSCRIT DANS UNE TRADITION HISTORIOGRAPHIQUE

Il semble que Grégoire ait instrumentalisé à des fins politiques une *gens* espagnole antique. Le choix des *Vascones* ne serait pas un hasard. En effet, l'évêque de Tours s'était rendu en Espagne et les révoltes wasconnes, côté espagnol, lui étaient probablement connues²⁷. Il s'agissait d'ethniser le faible contrôle franc en Novempopulanie. Grégoire a enrichi la tradition antique qui dépeint les Wascons comme des barbares montagnards²⁸. Lecteur probable et sélectif, notamment de Jérôme, l'auteur a attribué aux Wascons, au nord des Pyrénées, une violence qui s'exercerait surtout contre l'*ager* (vignes, champs), symbole de la civilisation romaine, lors d'un raid de pillage, en 587. De ce point de vue, les termes employés sont d'ailleurs semblables à ceux utilisés à l'encontre des Huns assiégeant Bazas²⁹. Mais la violence barbare est plus constatée que dénoncée alors que Grégoire insiste beaucoup plus sur celle des armées franques du roi Gontran dans leur propre pays³⁰. Contrairement aux Francs, les Wascons ne sont pas accusés de s'en prendre aux églises, aux prêtres, aux fidèles, ni de manquer à leur parole. Dans la perspective religieuse de Grégoire, les échecs des Francs face aux barbares sont dus à leurs péchés³¹. Le raid wascon est présenté sur le même plan que celui des Goths en Septimanie : une attaque brutale, mais sans doute brève, dont l'objectif est de piller et de faire des prisonniers, mais non de s'installer à demeure³². Il est difficile de se prononcer sur l'origine réelle des Wascons : nous ne pouvons pas trancher entre une origine locale ou espagnole (qui ne s'excluaient pas forcément d'ailleurs).

L'ETHNICISATION DE RÉVOLTES NOBILIAIRES À RÉPÉTITION

Les aristocraties locales jouaient plus sur l'éloignement des centres du pouvoir franc, à l'ouest de la chaîne pyrénéenne, que sur la proximité de l'Espagne wisigothique, alors que la Septimanie était un territoire très

disputé entre les deux royaumes³³. Les potentats locaux gagnaient honneurs, charges et autonomie. Le châtimement des traîtres restait rare ou de courte durée car les princes cherchaient avant tout à rallier les aristocrates à leurs causes respectives³⁴. Par ailleurs, ducs et comtes francs se sont rapidement intégrés localement par intermariages avec l'aristocratie gallo-romaine. Ainsi, le duc franc Bladaste s'est-il probablement enraciné localement, sans doute après la campagne de 581. Cet ancrage territorial d'une noblesse, au départ de fonction (comtes, ducs), la rendait plus difficile à remplacer.

La *Chronique* de Frédégaire confirme l'ethnisation de révoltes nobiliaires contre le pouvoir franc. En effet, elle reprend les stéréotypes ethnographiques de Grégoire sur les Wascons en rajoutant le parjure à leur caractère. Ces derniers seraient des montagnards barbares, auxquels on ne pourrait se fier³⁵. Toujours selon R. Mussot-Goulard, la création, en 629, d'un royaume des Wascons, confié à son frère Charibert, aurait été la solution trouvée par Dagobert pour neutraliser ce territoire³⁶. Mais cette théorie séduisante reste peu étayée³⁷. R. Mussot-Goulard a aussi analysé l'attestation par Frédégaire d'une *patria wasconum* comme une preuve d'unité et de conscience identitaire wasconnes dès 635. En réalité, il s'agit d'une formule stéréotypée du chroniqueur³⁸. Quant à l'idée d'une expansion « basque », c'est-à-dire wasconne, dans le reste de l'Aquitaine à partir du VII^e siècle, elle est généralement remise en cause³⁹.

Une prise d'autonomie politique plus forte à la fin du VII^e siècle, mais des marques d'identité qui restent ténues

La Wasconie et l'Aquitaine continuent à s'affirmer comme principautés périphériques, de même que la Bretagne, la Provence, la Bavière ou la Thuringe (croquis 2). Cette prise d'autonomie politique, indéniable, débouche-t-elle sur la création d'une identité régionale ?

DES SOURCES LITTÉRAIRES LACUNAIRES ET CRYPTÉES

Pour M. Rouche, la conscience identitaire aurait pu émerger en Aquitaine au début du VIII^e siècle. L'historien nous présente les Aquitains comme très attachés à leur premier prince, Eudes (qui apparaît dans les sources vers 700), ce qui nous paraît douteux⁴⁰. Il est encore moins probable que des « poèmes épiques (aient été) transmis à travers le peuple pendant et après le règne d'Eudes, exaltant sa grandeur et ses combats contre l'Islam »⁴¹. Au final, les sources écrites n'accréditent pas l'idée

d'une forte conscience identitaire aquitaine à l'époque du duché indépendant – sans l'exclure pour autant.

UN FACIÈS ARCHÉOLOGIQUE SPÉCIFIQUE À L'AQUITAINE À PARTIR DU VII^e SIÈCLE ?

Certains archéologues ont voulu voir une confirmation de l'identité ethnique dans un « style régional aquitain », daté du VII^e siècle, qui aurait succédé au « faciès franc » considéré, à tort pour nous, comme la « représentation culturelle de la conquête » de l'Aquitaine, dans la première moitié du VI^e siècle. En effet, au VII^e siècle, les sépultures fouillées ne contiennent plus d'armes, mais des plaques-boucles de style spécifique⁴².

Un brouillage des ethnonymes dans les sources franques pour dénigrer les Aquitains indépendantes

UN PORTRAIT BEAUCOUP PLUS À CHARGE DES WASCONS, BARBARES PAÏENS HÉRITÉS DE L'ANTIQUITÉ

Les Wascons sont parfois affublés, dans les sources franques, d'étiquettes ethniques antiquisantes (*Vaccei*, *Vaceti*), visiblement reprises des *Vaccei* d'Isidore de Séville⁴³. Les *Vaceti* sont une invention complète du VIII^e siècle, comme l'a bien montré R. Collins. Cet ethnonyme apparaît dans la *Continuation de Frédégaire*, lors de la conquête de l'Aquitaine par Pépin III au détriment du duc Waïfre, dans les années 760⁴⁴. Il est indispensable puisque, comme nous le verrons, les Aquitains portent aussi le nom de *Wascones* chez le continuateur de Frédégaire : il faut donc trouver un moyen de distinguer les habitants de l'ancienne Novempopulanie. Le caractère attribué aux *Vaceti*, notamment la lâcheté, correspond à celui dont les Wascons sont traditionnellement affublés – comme tous les adversaires des Francs.

DES AQUITAINS ROMAINS OU TRANSFORMÉS EN WASCONS PAR LES FRANCS ?

M. Rouché a défendu l'idée d'une romanité persistante en Aquitaine jusqu'à la conquête carolingienne. Pourtant, le terme *Romanus* paraît peu fréquent, dans les sources écrites disponibles, pour désigner un Aquitain⁴⁵. De notre point de vue, l'utilisation de *Wascones* dans les sources franques comme équivalent d'Aquitains relève d'un brouillage volontaire de l'identité⁴⁶. Les sources franques, presque systématiquement hostiles aux *Wascones*, ont probablement cherché à assimiler les Aquitains à des barbares, en ethniciant ainsi leur refus de soumission suivant un processus que nous avons déjà vu⁴⁷.

La création de deux peuples (vers 781-888) ?

Si l'ethnicité apparaît, dans les sources des VII^e et VIII^e siècles, comme une arme politique et non comme un instrument de cohésion interne des populations, la constitution du royaume carolingien d'Aquitaine (781) et de la principauté indépendante de Wasconie, au IX^e siècle, auraient pu changer la donne.

Une identité aquitaine fondée sur un royaume périphérique carolingien ?

Le royaume d'Aquitaine, créé pour Louis le Pieux (781-814), troisième fils de Charlemagne, s'autonomise dès Pépin I^{er} (814-838). Un conflit dynastique éclate à la mort de ce dernier (838) entre Charles le Chauve et Pépin II. Cette longue lutte (839-864) a été l'objet de débats historiographiques⁴⁸.

UNE MÉMOIRE MONASTIQUE QUI LAISSE PEU DE PLACE AU PARTICULARISME AQUITAINE

La charte de l'abbaye de Nouaillé (vers 840), au début de l'affrontement entre Pépin II et Charles le Chauve, est interprétée par G. Pépin comme une marque de défense de leur identité par les Aquitains⁴⁹. Ces derniers refuseraient la domination des Francs de Charles le Chauve. Mais, en réalité, le rédacteur est hostile aux princes aquitains qu'il qualifie de « tyrans ». J. Bellarbre a justement souligné l'absence « d'attachement sentimental significatif ou d'un particularisme quelconque » dans les *Chroniques de Moissac* (XI^e siècle) et d'*Aniane* (XII^e siècle). Il faut attendre Adémar de Chabannes (989-1034), moine aquitain, pour percevoir ce sentiment, de manière ténue, comme le précise J. Bellarbre⁵⁰.

UNE MÉMOIRE LAÏQUE ? LE *WALTHARIUS*, LES « LÉGENDES DES AQUITAINS » ET LE COSTUME ETHNIQUE

Pour la période du royaume carolingien d'Aquitaine, le *Waltharius*, poème épique en vers latins, est un candidat sérieux au titre de « texte d'identité » (W. Pohl). Son auteur reste inconnu⁵¹. Pour G. Pépin, le *Waltharius* serait la preuve qu'« un particularisme aquitain a bel et bien existé au IX^e siècle et que Pépin II (a) voulu paraître comme son champion » car les Francs seraient dénigrés dans le poème⁵².

Notre analyse conclut à la complexité de l'identité dans cette œuvre qui ne peut être réduite à l'affirmation d'un nationalisme ou d'un régionalisme de rejet. En effet, si le héros aquitain, Walther, est en tout point positif, il n'y a pas de condamnation en bloc des Francs⁵³. Surtout, aucune caractéristique

précise de l'Aquitain n'apparaît. Paradoxalement, cela pourrait confirmer l'identité aquitaine de l'auteur, si l'on suit l'idée d'une définition en creux de l'ethnicité par rapport et par opposition aux autres groupes. La seule exception parfois évoquée relève, selon nous, d'une mauvaise compréhension de la fin du poème ⁵⁴. Le *Waltharius*, loin d'entériner une rivalité identitaire aquitano-franque, cherche, au contraire, à réconcilier les deux aristocraties après les campagnes dévastatrices de Pépin III ⁵⁵.

D'autres sources pourraient-elles relever des *texts of identity* chers à W. Pohl ⁵⁶? Selon L'Astronome, le jeune Louis, roi d'Aquitaine, se serait présenté devant Charlemagne revêtu d'un costume ethnique, à Paderborn, en 781 ⁵⁷. Pour M. Rouche, ce serait le costume « national » wascon ⁵⁸. Mais il est possible que L'Astronome ait cherché à flatter la noblesse aquitaine en présentant Louis comme son représentant, au prix, peut-être, d'une invention d'un « costume régional ».

UN ANTAGONISME ENTRE AQUITAINS ET FRANCS RÉVÉLATEUR DE RIVALITÉS ETHNIQUES ?

Pour la plupart des historiens, une vision négative des Aquitains chez les Francs serait bien attestée dans les sources. Ainsi, G. Pépin estime que « la légèreté d'esprit et l'incapacité de respecter la foi jurée sont des *topoi* très courants ayant trait aux Aquitains et aux Gascons dans les chroniques franques des IX^e et X^e siècles » ⁵⁹. Mais, au final, la vision franque des Aquitains n'apparaît pas si négative dans les sources disponibles. Malgré L. Auzas, les exemples sont peu nombreux et montrent plus la volonté de discréditer un personnage qu'une population entière, que l'on peut et que l'on souhaite rallier. G. Pépin a d'ailleurs souligné à juste titre l'existence de contacts positifs ⁶⁰. Logiquement, les sources, franques en quasi-totalité, ne mentionnent qu'exceptionnellement une vision négative des Francs. Un passage de l'œuvre d'Eginhard a été utilisé à ce propos, à tort pour nous ⁶¹. En guise de bilan, on peut affirmer qu'aucune source ne permet d'identifier une conscience identitaire forte de l'Aquitaine au haut Moyen Âge (ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas existé, au vu du caractère souvent elliptique ou fragmentaire de la documentation disponible).

Une identité wasconne fondée sur l'autonomie politique
ou sur une dynastie ethnique ?

LOUP, PRINCE TERRITORIAL OU ETHNIQUE ?

En 768-769, l'autonomie de fait du duc de Wasconie, Loup, est menacée dans le contexte de la réintégration de l'Aquitaine au *regnum francorum*.

Loup est obligé de se soumettre en 769. Il doit livrer Hunald II, prétendant au duché d'Aquitaine et probable fils de Waïfre, ainsi que l'épouse de ce dernier, sous la menace d'une intervention militaire franque. Les sources franques – seules disponibles – présentent néanmoins des variations intéressantes. Ainsi, les *Annales dites d'Eginhard* se révèlent plus mesurées malgré une ironie manifeste : Loup continue à exercer sur la Wasconie, hors circonstance exceptionnelle comme celle-ci, un pouvoir autonome ⁶². D'autres sources présentent une soumission plus complète ⁶³. Pour R. Mussot-Goulard, le pouvoir de Loup s'appuierait sur un fond ethnique que sa dynastie revendiquerait – que cette prétention fût ou non justifiée –, ce qui nous paraît douteux ⁶⁴. Malheureusement, nous n'avons pas de portrait réel du duc Loup qui est plus décrit comme un personnage effacé devant la toute-puissance de Charlemagne que comme un traître.

L'ÉPISODE « DE RONCEVAUX » : LE SIGNE D'UNE IDENTITÉ WASCONNE INASSIMILABLE DANS L'ENSEMBLE FRANC ?

Le guet-apens dit de Roncevaux (778), au retour de l'expédition avortée de Saragosse, prouve la difficulté d'installer l'autorité royale en Wasconie, mais l'identité ethnique n'y apparaît pas non plus centrale. Les faits sont certes difficiles à établir ⁶⁵. Toutes les sources franques ont pour point commun de chercher, soit à occulter l'échec de Charlemagne, soit à le minimiser ⁶⁶. Au final, il n'y a pas de déchaînement de l'historiographie franque contre les Wascons.

Un pouvoir wascon plus qu'un peuple wascon ?

UN POUVOIR AUTONOME WASCON ENTRE TENTATIVES AVORTÉES D'INTÉGRATION ET STIGMATISATION ETHNIQUE

La Wasconie reste un territoire autonome de fait, malgré des reprises en main périodiques du pouvoir franc, dans les années qui suivent. Elle se serait révoltée dans les années 780. La date réelle est inconnue du fait de la chronologie peu précise de L'Astronome. Un léger vernis ethnographique permet d'expliquer l'attitude des Wascons par les défauts ataviques classiques de la barbarie ⁶⁷. Surtout, on comprend que des raisons politiques priment : le chef wascon Adalric, probable successeur de Loup, a fait prisonnier le duc de Toulouse, Chorsion, et il ne le libère qu'après lui avoir extorqué des serments ⁶⁸.

Une tentative d'intégration du duché wascon dans l'ordre carolingien est faite ultérieurement sous la forme d'un État autonome (vers 799-801). Apparaît alors une vision ethnographique plus positive des Wascons sous

une plume franque. Le rôle de Sanche Loup, probable parent de Loup, y est mis en valeur ⁶⁹. Mais la Wasconie reste rebelle au pouvoir franc, comme le montre la révolte provoquée par le remplacement du comte de Fezensac (dans le Gers actuel) que rapporte L'Astronome ⁷⁰. En 812, une nouvelle révolte des Wascons consacre le retour en force de l'ethnotype négatif. L'auteur dénonce une *pars Wasconum* rebelle qui ne se soumet qu'après destruction de ses biens. L'intégration des Wascons, si tant est que l'on puisse la décrire ainsi, a donc été de très courte durée.

LA WASCONIE, DE LA PRINCIPAUTÉ ÉLECTIVE À LA DIVISION À PARTIR DE LA DISPARITION DE SANCHE LOUP ?

La mise à l'écart du comte de Bordeaux et duc des Wascons, Seguin, en 816-817, provoque une nouvelle révolte entre Garonne et Pyrénées. Les sources divergent néanmoins sur son ampleur ⁷¹. La Wasconie anticipe sur la naissance de principautés territoriales dans le reste du monde carolingien – du fait de l'éloignement des centres du pouvoir ⁷². Il faut attendre 816 pour que l'élection d'un prince wascon, Garsimir, même si son nom n'est guère assuré, soit attestée dans nos sources. Elle est la première dans le monde carolingien, mais, surtout, son caractère ethnique n'est pas prouvé. En 819, un nouveau prétendant, Loup Centulle, apparaît. Après sa capture, il est simplement exilé, et non exécuté, dans une stratégie globale, que l'on retrouve à l'autre bout de l'Empire, consistant à garder sous la main des princes étrangers déçus ⁷³. Pépin I^{er} d'Aquitaine mène la répression en 819, selon les *Annales royales*, confirmées par L'Astronome ⁷⁴. Malgré la maigreur de nos sources, la Wasconie semble alors traversée par de multiples clans aristocratiques, sans doute rivaux entre eux et dans leurs stratégies par rapport aux Francs ⁷⁵. La création d'une conscience identitaire wasconne est donc d'autant plus douteuse ⁷⁶.

UNE INTÉRIORISATION DE L'IDENTITÉ WASCONNE

À PARTIR DU PRINCIPAT DE SANCHE SANCHE DIT « MITARRA » ?

Le témoignage d'Euloge de Cordoue atteste le maintien d'une principauté wasconne indépendante ⁷⁷. Concernant le règne du comte Sanche Sanche, il paraît difficile d'utiliser les cartulaires gascons rédigés sous le principat du comte-duc Guillaume-Sanche, au XI^e siècle, qui cherche, par une généalogie aujourd'hui guère vérifiable, à ancrer son pouvoir dans le passé, facteur de légitimité. Une intériorisation de l'identité wasconne, restée jusqu'à présent, dans les sources disponibles, une étiquette ethnique accolée par les Francs à une population rebelle, pourrait être visible dans le surnom traditionnellement attribué à Sanche Sanche (vers 805-864),

Mitarra. Il semble néanmoins que la valorisation des chefs wascons se fasse en utilisant les stéréotypes négatifs attachés habituellement à leur peuple ⁷⁸. Toutefois, un indice d'inversion de l'ethnotype wascon pourrait apparaître dans la *Vita Rictrudis*, car les origines wasconnes de cette sainte y sont perçues comme positives, ce qui est exceptionnel ⁷⁹. À l'inverse, la *gens Wasconum*, héritée de la vieille ethnographie isidorienne, serait-elle en train de disparaître au profit d'une territorialisation du territoire où s'exerce un *principatus* dynastique, la *Wasconia* bientôt écrite *Gasconia* ? C'est la thèse de R. Mussot-Goulard ⁸⁰. Cependant, si la patrimonialisation de la charge de prince ne fait pas de doute, il paraît difficile de confirmer la fin de la notion de *gens* wasconne.

En conclusion, les sources laissent peu de place à d'éventuels particularismes ethniques. Ainsi, la Novempopulanie, la principauté de Wasconie et le royaume d'Aquitaine seraient plus des constructions territoriales que des entités ethniques. Il faut cependant nuancer ce constat qui est sans doute déformé par une documentation très lacunaire. Une ethnicité propre, dont il ne reste guère de trace, a pu exister, mais il n'est pas assuré qu'elle ait joué un rôle dans la mobilisation contre les puissances étrangères.

Notes

1. Cet article résume mon travail de master 2, soutenu par visioconférence, en juin 2016, entre l'université de la Réunion et l'université de Pau, grâce à l'obligeance de M. Bouchet, maître de conférences à l'université de la Réunion. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités ethniques en Novempopulanie, Wasconie et Aquitaine dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge (III^e-IX^e siècles)*, Pau, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2016. Ce mémoire est disponible à l'adresse <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas01426168>. Je tiens à remercier vivement M. Marcadé, cartographe au laboratoire de cartographie appliquée de l'université de la Réunion. Je dédie mon travail, malgré ses imperfections, à la mémoire du professeur d'histoire médiévale Jean-Pierre Barraqué, trop tôt disparu, qui m'avait proposé ce sujet. Toute ma gratitude va également à ma directrice de recherches, Véronique Lamazou-Duplan, maître de conférences à l'université de Pau, dont les conseils et les encouragements m'ont été très précieux, ainsi qu'à Patrick Voisin, professeur de chaire supérieure au lycée Louis-Barthou de Pau, qui m'a fait bénéficier de ses compétences de grammairien. Enfin, je remercie M. Miguel Pozo et son directeur de thèse, le professeur Juan José Larrea, de l'université du Pays basque, qui m'ont communiqué leurs travaux respectifs sur la Wasconie espagnole.

2. BRECKER (Annette), « Ethnicité, identité ethnique. Quelques remarques pour l'Antiquité tardive », dans *Gerión*, vol. XXXII, 2014, p. 289-305 (voir note 4).

3. LE ROUX (Patrick), « La romanisation en question », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2004-2, p. 287-311. Dans ce cadre, les identifications ethniques se feraient à plusieurs échelles – celles de la cité, de ses subdivisions (les *pagi*), de la province et, bien sûr, de l'Empire.
4. BRECKER (Annette), « Ethnicité... », art. cit. Du point de vue de l'école dite « de Vienne » (H. Wolfram, W. Pohl), les peuples barbares auraient eu une unité culturelle, liée à des mythes fondateurs – transmis oralement, puis transcrits dans des « récits des origines » – dont le rôle dans l'éthnogenèse, ou constitution des royaumes romano-barbares, aurait été fondamental (croquis 2). La présence de tombes « habillées », c'est-à-dire avec dépôts d'objets, permettrait d'identifier archéologiquement une culture matérielle propre à un peuple. Au contraire, selon l'école dite « de Toronto » (W. Goffart), les royaumes barbares seraient des créations purement politiques.
5. GARDES (Philippe), « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », dans GARCIA (Dominique) et VERDIN (Florence) (sous la direction de), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Paris, Errance, 2002, p. 48-65.
6. BATS (Michel), « Strabon, les Bituriges Vivisques et l'Aquitaine de César et d'Auguste », dans BOUET (Alain) et VERDIN (Florence) (sous la direction de), *Territoires et paysages de l'âge du fer au Moyen Âge*, Bordeaux, Ausonius, 2005, p. 14.
7. GORROCHATEGUI (Joaquin), « Linguistique et peuplement en Aquitania », dans COLIN (Anne) et VERDIN (Florence) (sous la direction de), *L'Âge du fer en Aquitaine et sur ses marges*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 25.
8. Certes, l'existence d'une langue aquitanique est mal attestée sous l'Empire. La documentation épigraphique, très approximativement datée du I^{er} au III^e siècle après Jésus-Christ, présente néanmoins des anthroponymes et théonymes en grande partie spécifiques – et proches de certains noms basques médiévaux, même si ces derniers apparaissent dans les manuscrits uniquement à partir du IX^e siècle. Voir GORROCHATEGUI (Joaquin), *Estudio sobre la onomástica indígena de Aquitania*, Bilbao, Universidad del País vasco, 1984.
9. L'inscription a été éditée dernièrement par BOST (Jean-Pierre) et FABRE (Georges) (sous la direction de), *Inscriptions latines d'Aquitaine. Landes et Pyrénées-Atlantiques*, Bordeaux, Ausonius, 2015, p. 108-111, où l'on trouvera une bibliographie complète. Nous en proposons une relecture dans PELAT (Mathieu), « L'inscription d'Hasparren : quatre vers pour une union énigmatique », dans VOISIN (Patrick) (études réunies par), *La Brachylogie, entre rhétorique et dialectique*, Paris, Garnier (sous presse).
10. Selon l'hypothèse de P. Voisin, *optinuit* commande une proposition infinitive dont le verbe est *iungere* et le sujet *Gallus*, auquel renvoie le complément d'objet direct réfléchi *se*. *Populis*, situé à la charnière du vers, entre les deux coupes, est en quelque sorte deux fois complément : une première fois à l'ablatif, comme complément de la préposition *pro*, et une seconde fois au datif, comme complément d'attribution de *iungere*.
11. BOST (Jean-Pierre) et FABRE (Georges) (sous la direction de), *Inscriptions...*, op. cit., p. 108-111. Cette pratique des ambassades à Rome était courante : les cités gardaient ainsi une certaine autonomie, tout en rivalisant entre elles pour obtenir les faveurs de l'empereur. Voir LASSÈRE (Jean-Marie), *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Picard, 2005, p. 393 ; DELAPLACE (Christine), *La Fin de l'empire romain d'Occident. Rome et les Wisigoths de 382 à 531*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 133.

12. Reprise de la seconde interprétation de Th. Mommsen, la lecture de J.-P. Bost et de G. Fabre repose en effet sur la reconstitution du verbe *se iungere* (« séparer ») et non de *se iungere* (« s'unir »). Il faudrait alors proposer la correction suivante qui ne respecterait pas la métrique de l'hexamètre :
Prō Nōvēm |ōptinū|tē ||pōpū|līs ||sē> sē| iūngērē| Gālīs
 Cette solution paraît peu pertinente car le reste du poème est sans faute.
13. <http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/intro.htm>. Voir LASSÈRE (Jean-Marie), *Manuel...*, op. cit., p. 8.
14. La construction de la clause avec (*se*) *iungere* et un spondee est reprise du vers 192 (Énéide, IV) – ce qui nous semble confirmer la lecture du vers 3 avec *se iungere* en deux mots. Par ailleurs, l'hypothèse grammaticale qui utilise deux fois *populis*, car placé à la charnière du vers 3, pourrait être corroborée par le vers 624 (Énéide, IV, dont on note les coupes et la structure métrique DDDS identiques). En effet, le terme *populis* est au même endroit, entre les coupes penthémimère et hepthémimère, et en position de complément d'attribution du verbe *sunto*. Ce dernier a deux sujets, *amor* et *foedera*, qu'il relie, de part et d'autre du vers.
15. Nous avons formulé plusieurs hypothèses qui localiseraient ces Gaulois, classiquement, au nord de la Garonne ou même au sud du fleuve (les Bituriges, seul peuple gaulois attesté par Strabon au sud de la Garonne, sont, par exemple, un candidat sérieux). Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 26-30.
16. ROUCHE (Michel), *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes. Naissance d'une région*, Paris, EHESS, 1979, p. 13.
17. BOUET (Alain), *La Gaule aquitaine*, Paris, Picard, 2015, p. 142. BÜHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRIAUX (Charles), *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2010, p. 105.
18. Il devenait plus simple pour les élites locales d'accepter une autorité barbare après l'échec d'un empire gaulois sous protection gothique. Voir BURBANK (Jane) et COOPER (Frederick), *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011, p. 63-68, 85 et 99-100.
19. BADEL (Christophe), *La Noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu*, Paris, Champ Vallon, 2005, p. 393.
20. L'expression est contestée par DELAPLACE (Christine), *La fin de l'Empire...*, op. cit., p. 331, pour laquelle le cœur du monde wisigothique aurait été situé en Hispanie. Les territoires de la Loire aux Pyrénées auraient eu un rôle de marche ou de glacis militaire défensif.
21. Seuls de rares objets (fibules en arbalètes, peignes à dos rond), trouvés pour la plupart dans des *villae* gallo-romaines, sont attribués aux Wisigoths. Voir MUSSOT-GOULARD (Renée), *Histoire de la Gascogne*, Paris, PUF, 1996, p. 33.
22. LARREA (Juan José), *La Navarre du IV^e au XI^e siècle. Peuplement et société*, Paris, De Boeck, 1998, p. 100-104. M. Pozo a montré que les Vascons espagnols avaient adapté, au moyen d'échanges culturels, aux VI^e et VII^e siècles, des pratiques funéraires en partie franques. Voir POZO (Miguel), « Vascones y Wascones. Las relaciones entre las dos vertientes de los Pirineos occidentales según las fuentes escritas y los testimonios arqueológicos (siglos VI-VIII) », dans *Les Frontières pyrénéennes au Moyen Âge (VI^e-XI^e siècles). Nouvelles thèses, nouveaux débats*, Toulouse, Université du Mirail, 2011, p. 1-24.
23. BÜHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRIAUX (Charles), *La France...*, op. cit., p. 566.

24. En effet, les divisions de l'aristocratie transcendaient les désaccords religieux. Ainsi, le fils de Sidoine Apollinaire – nicéen – a combattu contre les Francs, aux côtés des Wisigoths ariens, à Vouillé. Par ailleurs, les Francs ont dû conquérir l'Auvergne. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 43-49.
25. ROUCHE (Michel), « Les Wisigoths en Aquitaine (418-507) », dans ROUCHE (Michel) et DUMÉZIL (Bruno) (sous la direction de), *Le Bréviaire d'Alaric. Aux origines du Code civil*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, p. 15, évoque « une autre langue et une autre culture ». MUSSOT-GOULARD (Renée), « Les Goths parmi les neuf peuples au V^e siècle », dans *Lapurdum*, volume I, 1996, p. 165, a soutenu un prétendu mépris des souverains wisigothiques pour les vers latins sur la foi d'un passage, selon nous mal interprété, de SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, IV, 8. Le texte concerné est une formule de fausse modestie. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 49.
26. BÜHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRIAUX (Charles), *La France...*, op. cit., p. 52. Voir le compte rendu des fouilleurs, Q. Cazes et J. Catalo, du possible mausolée découvert en 2011 : http://www.societessavantestoulouse.asso.fr/samf/memoires/t_74/bull2014.htm.
27. Nous utilisons par convention « wascons » pour désigner les populations sud-pyrénéennes et « wascons » pour les populations nord-pyrénéennes. L'usage des manuscrits est moins clair, mais il semble bien que ce soit le terme « wascon » qui ait donné « gascon », comme le veut l'évolution phonétique qui transforme le w en g.
28. GRÉGOIRE DE TOURS, *Dix livres d'histoire*, IX, 7 : « *Wascones vero de montibus prorumpentes in plana descendunt, vineas agrosque depopulantes, domos tradentes incendio, nonnullos abducentes captivos cum pecoribus* » (« Quant aux Wascons, dévalant de leurs montagnes, ils descendent dans les plaines, pillant les vignes et les champs, livrant les maisons à l'incendie, enlevant quelques prisonniers avec leurs troupeaux »). Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 55-59. En effet, depuis Pline, le *saltus* montagnard, associé aux Wascons, personnifie l'état de barbarie. Ces clichés littéraires, à visée polémique, ont été réactualisés et enrichis à la fin du IV^e et au début du V^e siècle.
29. Les Wascons n'auraient capturé qu'un nombre réduit d'habitants (*nonnullos... captivos* : « quelques prisonniers », note 28). GRÉGOIRE DE TOURS, *De la gloire des martyrs*, XIII : « *Hostis vero in circuitu depopulabatur villas, domos tradebat incendio, agros vineasque pecoribus intrinsece vastabat* » (« mais l'ennemi pillait aux alentours les fermes, livrait les maisons à l'incendie, dévastait les champs et les vignes après y avoir fait paître les troupeaux »). Les passages similaires sont soulignés (voir note 28). Le fait que les Wascons pillent les troupeaux et brûlent ce qu'ils ne peuvent emporter n'est pas, pour Grégoire, propre aux barbares : les habitants d'Orléans et de Blois se livraient entre eux aux mêmes déprédations, en 584 (*Dix livres d'histoire*, VII, 2).
30. Juste après son bref exposé du raid wascon (*Dix livres d'histoire*, IX, 7), Grégoire renvoie d'ailleurs à cet épisode précédent des dévastations franques de 586 (*Ibidem*, VIII, 30) en expliquant qu'elles ont poussé les Goths à lancer une expédition en Septimanie : « *Gothi vero propter superioris anni devastationem quam in Septimania regis Gunthramni exercitus fecit, in Arelatensem provinciam proruperunt, egeruntque praedas, et captivos abduxerunt usque ad decimum ab urbe miliarium* » (« Quant aux Goths, à cause du ravage de l'année précédente que fit l'armée du roi Gontran en Septimanie, ils se ruèrent sur la province d'Arles, en tirèrent des butins et emportèrent des captifs jusqu'au dixième miliaire depuis la ville ») (*Ibidem*, IX, 7).
31. « *Non enim potest obtineri victoria, ubi talia perpetrantur* » (« car la victoire ne peut être obtenue, où de tels méfaits sont commis »), dit le roi Gontran à ses fidèles (GRÉGOIRE DE TOURS, *Dix livres d'histoire*, VIII, 30).

32. Voir le passage à la note 30. Les termes soulignés se retrouvent dans la description du raid wascon (comparer avec la note 28) : le parallèle est introduit par le même adverbe, *vero* (*Wascones vero.../Gothi vero...*). Wascons et Goths se jettent sur l'adversaire (*Wascones... prorumpentes/Gothi... proruperunt*) et enlèvent des prisonniers (*nonnullos abducentes captivos/captivos abduxerunt*).
33. Croquis 2. L'éloignement des centres du pouvoir entraînait une autonomie de fait, sauf, bien sûr, pendant les campagnes militaires destinées à y mettre un terme. Mais ces dernières ne pouvaient qu'amener des soumissions temporaires, faute de pouvoir maintenir des troupes fidèles à demeure. Du côté franc, la situation était encore aggravée par les partages successifs, lesquels ont divisé la Novempopulanie, comme le reste du royaume, ainsi que par la faide royale, à partir des années 570. BÜHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRIAUX (Charles), *La France...*, op. cit., p. 149 et 159.
34. Malgré l'autorité du duc Genialis, imposée à la suite de la campagne militaire de Théodebert II et de Thierry II, en 601-602, les Wascons étaient encore loin d'être totalement contrôlés. En effet, cette région a nécessité une réorganisation, en 626-627, sous l'autorité de Clotaire II. Les évêques d'Eauze, en particulier, ont été envoyés en exil. Mais ils furent vite rappelés, ce qui montre la dépendance du pouvoir royal, même envers des groupes aristocratiques rebelles.
35. Tel est leur portrait, à charge, dans la *Chronique de Frédégaire* (IV, 21, 54, 57, 67 et 78) sur la campagne militaire de Théodebert II et de Thierry II. Selon R. Mussot-Goulard, l'autorité étrangère des ducs francs aurait été mal acceptée par les Wascons. Il nous semble cependant difficile d'attribuer aux Wascons une forme de conscience identitaire moderne avec aussi peu d'éléments disponibles. Voir MUSSOT-GOULARD (Renée), « Wascones in plana descendunt... Civitas Lapurdum... », dans *Lapurdum*, volume II, 1997, p. 269-270.
36. BÜHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRIAUX (Charles), *La France...*, op. cit., p. 230. MUSSOT-GOULARD (Renée), « Wascones... », op. cit., p. 268. R. Mussot-Goulard avance l'hypothèse d'une ethnogénèse wasconne. L'identité régionale serait notamment fondée sur le passé montagnard des Wascons malgré des apports barbares, wisigothiques notamment. Le « peuple (wascon), unifié dès le début du VII^e siècle », aurait imposé la création d'un royaume, « bien propre des *Wascones* et de leur chef ».
37. En effet, la création du royaume wascon correspondait sans doute surtout aux objectifs pragmatiques du roi des Francs, Dagobert, qui désirait mieux contrôler les aristocraties locales, tout en neutralisant la concurrence de son frère Charibert II. Ce dernier se voyait attribuer une sorte d'apanage à titre privé – ce qui est contradictoire avec la définition allodiale de R. Mussot-Goulard d'un royaume identifié comme « bien propre ». Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 65-68.
38. Dans son récit, tous les partenaires ou adversaires des Francs sont censés avoir une patrie sans qu'il n'y ait sur ce point de spécificité wasconne. Par ailleurs, les *seniores* wascons, convoqués à Clichy par Dagobert en 635, n'étaient sans doute pas à même d'obtenir leur auto-administration. R. Mussot-Goulard a vu dans ces *seniores* (au sens médiéval de « seigneurs ») un héritage d'un ancien sénat wisigothique, ce que rien ne permet d'étayer.
39. ROUCHE (Michel), *L'Aquitaine...*, op. cit., p. 99. Contra PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 33-37.
40. ROUCHE (Michel), *L'Aquitaine...*, op. cit., p. 115, croit en trouver la preuve dans l'hagiographie de saint Pardoux, écrite en 743, où le saint à l'agonie (en 737) fait allusion à la « trompette » d'Eudes. Voir *Monumenta Germaniae Historica* [désormais MGH],

- Munich, Institut allemand pour l'étude du Moyen Âge, SSRM, VII, 21, *Vie de saint Pardoux*, p. 38-39. La généralisation nous semble excessive, d'autant que, dans cette source, Eudes n'est désigné que comme « homme illustre » (*illustrer vir*) et non comme prince, tandis que son fils Hunaud est présenté comme subordonné à l'autorité de Charles Martel. La victoire d'Eudes contre les Sarrasins, à Toulouse en 721, semble, certes, avoir eu un « grand retentissement » qu'atteste le *Liber Pontificalis*, mais rien ne nous renseigne sur les sentiments que la population aquitaine pouvait éprouver pour Eudes qui n'avait pu empêcher les pillages, francs ou sarrasins, en 731-732. Voir BÜHRER-THIERRY (Geneviève) et MÉRIAUX (Charles), *La France...*, *op. cit.*, p. 306.
41. ROUCHE (Michel), *L'Aquitaine...*, *op. cit.*, p. 115, s'est appuyé sur trois cycles tardifs qui montreraient l'enracinement progressif d'une identité aquitaine. Mais ces chansons de geste du XIII^e siècle présentent trop d'incohérences pour pouvoir être retenues comme des sources utiles pour la compréhension du VIII^e siècle.
42. Deux techniques seraient constitutives d'un « type aquitain » (S. Lerenter) avec, d'une part, l'utilisation de bronze étamé (un motif figuratif ou géométrique se détache d'un fond en pointillé) et, d'autre part, le recours à de l'émail en champlevé. Cependant, la chronologie de ces plaques demeure assez imprécise. Comme le reconnaît BOURDAT-CHOUK (Jean-Luc), « Quelques ensembles de mobilier d'époque mérovingienne provenant de nécropoles », dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, tome LX, 2000, p. 63, il est impossible de s'appuyer sur leur présence ou leur absence pour distinguer un Aquitain d'un individu étranger à la région.
43. PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, *op. cit.*, p. 80-82.
44. On le retrouve aussi dans la *Cosmographie* d'Aethicus Ister (MGH, QQ, 14, *Kosmographie des Aethicus*, p. 112).
45. ROUCHE (Michel), *L'Aquitaine...*, *op. cit.*, p. 395. L'historien s'est notamment appuyé sur un passage de la *Vie de saint Éloi*, datée du VIII^e siècle (MGH, SSRM, IV, 20, *Vita Eligii Episcopi Noviomagensis*, p. 711). Mais *Romanus* a alors un sens polémique difficile à interpréter avec certitude. Nous n'avons pu trouver qu'une seule autre attestation de *Romanus*, applicable aux Aquitains, dans un passage de la *Continuation de Frédégaire* (MGH, SSRM, II, p. 180). Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, *op. cit.*, p. 86.
46. Certains auteurs ont cru y déceler une part de vérité en supposant que les ducs de la principauté d'Aquitaine auraient utilisé les Wascons comme mercenaires. Mais l'hypothèse d'un réservoir humain méridional (que l'on trouve chez R. Collins par exemple) est aujourd'hui rejetée. Voir LARREA (Juan José), *La Navarre...*, *op. cit.*, p. 127.
47. Toutefois, il ne semble pas que l'on puisse identifier dans ces sources l'origine d'un trait de caractère – l'infidélité à la parole donnée – souvent prêté aux méridionaux, en particulier aux Gascons. En effet, les autres principautés périphériques du monde franc, comme la Bretagne, et même un royaume étranger (la Lombardie) sont accusés d'un atavisme assez semblable qui ethnicise des révoltes régulières. Quant à l'ethnonyme *Aquitani*, il ne s'impose qu'après la conquête franque de l'Aquitaine, en 768. En effet, l'étiquette ethnique wasconne a alors perdu tout intérêt. Il ne s'agit plus de discréditer les Aquitains, mais bien de rallier rapidement les élites locales après des guerres extrêmement brutales.
48. Pour L. Auzias et J. Dhondt, Pépin II serait le représentant d'un parti indépendantiste et d'un « sentiment national aquitain ». Dans ses écrits, M. Rouché est plus nuancé, puisqu'il évoque une identité « régionale » et un « séparatisme aquitain » qui résulteraient paradoxalement d'un universalisme romain contrarié. Aujourd'hui, les thèses « nationaliste » et régionaliste n'ont plus beaucoup de partisans. De fait, les aristocraties

- locales, en partie franques (*Reichsaristokratie*), se sont plus attachées à des zones de pouvoir qu'à une hypothétique nation aquitaine. Pour J. Martindale ou R. Collins, le conflit serait réductible à une simple lutte dynastique entre deux prétendants. Très récemment, ISAÏA (Marie-Céline), *Histoire des Carolingiens (VIII^e-X^e siècles)*, Paris, Seuil, 2014, p. 11, a contesté ce prisme dynastique qu'elle trouve réducteur. À l'opposé de P. Riché, cette historienne rappelle que l'empire carolingien était avant tout une construction autoritaire à dimension plus territoriale que familiale.
49. PÉPIN (Guilhem), « Les Aquitains et les Gascons au haut Moyen Âge : l'affirmation de deux peuples », dans *Bulletin de la Société de Borda*, n° 479, 2005, p. 330.
50. BELLARBRE (Julien), « La "nation" aquitaine dans l'historiographie monastique du sud de la Loire (VIII^e-XII^e siècle) », dans *Revue de l'Institut français d'histoire en Allemagne*, n° 6, 2014, p. 4.
51. ALBERT (Sophie), MENEGALDO (Silvère) et MORA (Francine) (sous la direction de), *La Chanson de Walther*, Grenoble, Université Stendhal, 2008. Pour K.-F. Werner, ce serait une œuvre de propagande d'Ermold Le Noir. Derrière le héros, Walther d'Aquitaine, se cacherait Pépin II, tandis que son rival, Charles le Chauve, serait vilipendé en la personne du méchant roi franc, Gunther. Ces conclusions ont été critiquées à juste titre par R. Stone. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, *op. cit.*, p. 95-96.
52. PÉPIN (Guilhem), « Les Aquitains... », art. cit., p. 327. Voir PELAT (Mathieu), « Le Waltherius : une épopée carolingienne mystérieuse », dans BOUCHET (Serge), COUËLLE (Colombe) et KISSEL (Myriam) (sous la direction de), *Travaux & Documents. Journée de l'Antiquité et des Temps anciens du 11 avril 2018*, Saint-Denis-de-la-Réunion, Université de la Réunion, à paraître.
53. Seul Gunther, le roi des Francs, est un personnage en tout point négatif, bouffi par l'orgueil (vers 468). À l'inverse, les Francs sont souvent présentés de manière élogieuse (vers 58, 567 et 1083). On ne peut guère trouver qu'une exception, malheureusement souvent citée hors contexte, à l'appui de la théorie d'un « nationalisme aquitain » xénophobe. Il s'agit de la mention de *Franci nebulones* (vers 555). Il pourrait s'agir de l'insulte « vauriens de Francs ». Mais les combats entre Walther et les Francs n'ont pas encore commencé. Il est donc plus crédible d'y voir une simple mention ethnique, « des Francs Nibelung », qui étaient installés près de Worms dès 450. Voir BUSCHINGER (Danielle), « Nouvelle approche de la chanson des Nibelungen », dans LACASSAGNE (Miren) (sous la direction de), *Études de littérature médiévale offertes à A. Moisson*, Aix, Presses de l'université de Provence, 2000, p. 16. L'identité franque est d'ailleurs souvent désignée dans le poème comme « celle de Worms ». Ce serait un argument à l'appui d'une datation précoce de l'œuvre, à la fin du VIII^e siècle (ou au début du IX^e), alors que le statut de capitale de Worms, séjour favori de la cour de Charlemagne avant d'être éclipsé par Aix-la-Chapelle dans les années 790, était encore présent dans les mémoires. Voir HUMMER (Hans), *Politics and Power in Early Medieval Europe : Alsace and the Frankish Realm (600-1000)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 110.
54. Hagen, définitivement réconcilié avec Walther, fait allusion à un *ritum gentis* du héros aquitain (vers 1429), à savoir le port de l'épée à gauche que Walther ne pourra plus respecter (puisqu'il a perdu sa main droite au combat). Ce n'est qu'une plaisanterie macabre : *gens* doit correspondre ici au groupe des guerriers et non à un peuple.
55. Nous penchons pour une composition dans le cadre d'une cour, au début du royaume d'Aquitaine, en privilégiant celle de Louis le Pieux à celle de Charlemagne. Il s'agit de légitimer la création récente du royaume en la renvoyant dans un passé mythique et de

- faire des nobles aquitains les égaux des Francs. Nous suggérons un rôle pédagogique d'édification des jeunes princes et des aristocrates, à l'exemple des Miroirs des princes. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 98.
56. Récemment, PÉPIN (Guilhem), « Les Aquitains... », art. cit., p. 327, a cru voir, dans la chronique d'Adémar de Chabannes, la mention d'œuvres disparues, « *legendae Aquitanorum* », qui auraient témoigné d'une identité aquitaine forte. Mais *legendae* doit être traduit par *vies* de saints en latin médiéval. Il faut donc probablement conclure à une querelle monastique plutôt qu'à une allusion à l'équivalent des écrits de Bède, pour les Anglais, et de Paul Diacre, pour les Lombards. Le contexte est très différent : si Adémar critique des *Vitae* de saint Jean Baptiste, c'est qu'il cherche à imposer le culte de saint Martial.
57. MGH, SS, 2, *Astronomus. Vita Hludowici*, p. 609.
58. De notre point de vue, l'ethnonyme « wascon » doit renvoyer ici, exceptionnellement, aux Aquitains. Ce serait une réminiscence de la lecture du pseudo-Frédégaire, mais sans la nuance polémique que l'on trouve chez ce dernier. Par ailleurs, le caractère identitaire de l'habit doit être nuancé. En effet, il n'y a pas de divergences fondamentales avec le costume de Charlemagne tel que nous le décrit Éginhard (MGH, SSRG, 25, *Einhardi Vita Karoli*, p. 27-28).
59. PÉPIN (Guilhem), « Les Aquitains... », art. cit., p. 329. Contra PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 107.
60. PÉPIN (Guilhem), *ibidem*. On songe bien sûr à la présence de *nutriti* de la noblesse aquitaine à la cour des rois francs, même s'ils servent d'otages. Par ailleurs, dans *Le Poème à Louis le Pieux* d'Ermold Le Noir, écrit entre 826 et 828, l'identité aquitaine est censée sublimer toutes les autres en une « cohorte aquitaine » des trois peuples, Francs, Wascons et Goths, rassemblés sous les murs de Barcelone, lors du siège de la cité (voir note 69).
61. MGH, SSRG, 25, *Einhardi Vita Karoli*, p. 19-20 :
- Τὸν Φράγκων φίλον ἔχεις γείτονα οὐκ ἔχεις
- Traduction de P. Voisin : « Tu as le Franc pour ami ; tu ne l'as pas pour voisin. » Pour HERBIN (Jean-Charles), « Quelle Gascogne dans la *Geste des Loherains* ? », dans PASSEUR (Valérie) et CASANOVA (Jean-Yves) (sous la direction de), *L'Aquitaine des littératures médiévales (IX^e-XIII^e siècle)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, p. 253 et note 34, « le dicton qu'Éginhard rapporte à propos des Francs devait correspondre à l'opinion des Gascons et même de tous les Aquitains ». Mais le passage concerne sans ambiguïté les relations de Charlemagne avec Byzance. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 108.
62. Loup est présenté comme terrorisé et infidèle à la parole donnée à Hunald. Pour autant, son engagement d'obéissance envers Charles reste vague (MGH, SS, 1, *Annales Einhardi*, p. 149).
63. MGH, SS, 25, *Einhardi Vita Karoli*, 2, p. 445, et SSRG, *Annales Mettenses Priores*, 10, p. 56. MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes de Gascogne*, Marsolan, CTR, 1982, p. 73, les a privilégiées pour conclure à la fin de l'autonomie wasconne. En effet, l'historienne voit dans la soumission de Loup une *commendatio* du même type que celle de Tassilon de Bavière. Mais il nous paraît préférable de retenir la version des *Annales dites d'Éginhard* : une soumission en grande partie conjoncturelle et magnifiée par la propagande franque. En l'absence de campagne militaire, il semble peu probable que Loup ait perdu le pouvoir en 769, comme le suppose R. Mussot-Goulard.

64. MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes...*, op. cit., p. 77 et note 52. Contra PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 112.
65. Toutefois, les Wascons sont clairement impliqués, avec, peut-être, les fils du gouverneur de Gérone et de Barcelone, Sulaymān ibn Al-Arabi, que Charlemagne soupçonnait de trahison et ramenait avec lui après son échec devant Saragosse. Voir ISALA (Marie-Céline), *Histoire des Carolingiens...*, op. cit., p. 97-98. L'attaque a eu lieu dans un col indéterminé des Pyrénées, peut-être celui de Roncevaux.
66. PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 113-116.
67. Y figurent surtout l'inconstance (*natura levis*, « légers par nature »), l'incapacité de contrôler leurs émotions (*valde elatos*, « très emportés ») et la furie des bêtes sauvages (*effertos*). MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 296-300.
68. Pour MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes...*, op. cit., p. 75-76, notes 43 et 44, Adalric serait un comte franc. Mais le rapprochement proposé (avec un individu du nom d'Aracatus) semble très douteux. Il était plus vraisemblablement un prince autonome. Quoi qu'il en soit, les sources franques, méprisantes, lui refusent tout titre. Le critère d'embarras permet néanmoins de mettre en évidence une indépendance étonnante, presque comparable à celle d'un monarque étranger. En effet, Adalric échappe à toute sanction, en 786-787. C'en était trop pour Charlemagne qui décide d'une ferme reprise en main. Il convoque Adalric et l'exile (on suppose la menace d'une intervention militaire franque en cas de refus) et remplace Chorsion par Guillaume, cousin de Louis le Pieux, au poste de duc de Toulouse. Le chroniqueur parle d'un succès, mais des troubles, sans doute provoqués par ces dépositions, éclatent vers 787-789 (MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 296-300).
69. MGH, AA, *Poetae*, 2, *Ermoldi Nigelli Carmina*, p. 6, 8 et 9 : les *Wascones rabidos* (« Wascons enragés ») seraient transformés en agneaux grâce à l'action du roi d'Aquitaine. La fidélité de Sanche-Loup (qui participe au siège de Barcelone au côté des Francs) est célébrée et, comme nous l'avons déjà vu, l'identité wasconne est censée se fondre dans une nouvelle identité aquitaine (la « cohorte aquitaine » des Francs, des Wascons et des Goths). MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes...*, op. cit., p. 76, conclut à une « réussite de l'ordre carolingien », ce qui paraît douteux. Il semble que le recours à la dynastie locale ait été un choix par défaut. Il était en effet trop difficile d'annexer la Wasconie, plus éloignée du cœur de l'Empire franc que la Bavière, intégrée de force en 788 (croquis 2). Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 120.
70. MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 312-313.
71. PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 124-125.
72. La vassalité est aussi en cours : le terme *coniuratio* (MGH, SSRG, 6, *Annales regni Francorum*, p. 144) peut sans doute être pris au pied de la lettre. Seguin avait obtenu le serment, en théorie réservé au roi, de ses sujets.
73. Le nom laisse supposer une prétention dynastique liée à la famille des Loups, sans pour autant l'assurer (ni exclure une élection). La présentation des *Annales royales* crée un parallèle intéressant (*simili modo*) avec le royaume client des Abodrites, à l'est de l'embouchure de l'Elbe, à l'autre extrémité de l'Empire (croquis 2), qui venait lui aussi de subir une campagne militaire menée contre son roi Sclaomir, lequel fut déposé. Outre un certain mépris pour les Wascons, identifiés à des barbares qui n'étaient pas totalement christianisés, cela renvoie à une stratégie identique.

74. L'Astronome continue à faire de la rébellion une « maladie héréditaire wasconne » (*nativa peste sibi seditiois*) et, plus intéressant, souligne les divisions internes des Wascons (*discordantes*). MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 396.
75. PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 129-130.
76. MGH, SS, 1, *Annales Bertiniani*, p. 430. Durant les années 830, dans le contexte de la fin de la domination de Pépin d'Aquitaine, la Wasconie aurait pu être divisée entre pouvoirs rivaux. Contrairement à ce qu'a soutenu MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes...*, op. cit., p. 90-92 et note 182, la *gens* wasconne n'apparaît pas en voie d'intégration complète à l'Empire vers 840. Notons que le roi Charles le Chauve ne s'est rendu qu'aux confins de la Wasconie, à Agen, le 23 août 842, ce qui ne plaide pas pour un contrôle étroit de la région.
77. MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologie latine*, Paris, Petit-Montrouge, volume CXV, 1844-1855, p. 845.
78. Pour MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes...*, op. cit., p. 94, « *Mitarra*, le montagnard sauvage, est un surnom euskarien ». Cela pourrait correspondre à une inversion du *mos inditus* traditionnel, associant montagne et barbarie. Le duc deviendrait une sorte de héros civilisateur des « Wascons perfides » du *topos* franc. Mais cette interprétation est très fragile car, si *Mitarra* a parfois été rapproché du basque moderne *menditarra* (le montagnard), une autre hypothèse le fait dériver de l'arabe *medarra* (fléau, destruction). Par ailleurs, ce surnom a très bien pu être attribué à Sanche Sanche, *a posteriori*, pour le compte de Guillaume-Sanche.
79. Si cette sainte a vécu au VII^e siècle, sa *Vita* n'a été mise par écrit qu'en 907, par Hubald de Saint-Amand, à partir des traditions du monastère de Marchiennes, près d'Arras. Pour autant, il est difficile de dater précisément les origines de ce passage et de ses motivations. Voir PELAT (Mathieu), *Les Identités...*, op. cit., p. 135.
80. Pour MUSSOT-GOULARD (Renée), *Les Princes...*, op. cit., p. 100, l'identité serait désormais surtout fondée sur la légitimité d'une dynastie capable de remporter des victoires, face aux Normands comme aux Sarrasins. Cette évolution aurait commencé dès *Mitarra* et aurait été poursuivie, notamment sous Arnaud et Garsie Sanche (886-920), dont le titre aurait été celui de comte à la tête d'un *regnum* – le *rex Francorum* restant souverain théorique de la *Wasconia*.

Normes éditoriales

Si vous avez effectué des recherches de nature historique, littéraire, artistique, scientifique, architecturale, archéologique, sociologique, anthropologique, économique... concernant le Béarn et si vous souhaitez les publier sous forme d'un article, la *Revue de Pau et du Béarn* est prête à les accueillir. Elles contribueront au rayonnement et à une meilleure connaissance du riche patrimoine culturel du Béarn. Vous pouvez prendre contact avec la SSLA (contact@ssla-pau-bearn.fr).

L'article envoyé à la SSLA connaît, avant sa publication, les étapes suivantes :

1. L'auteur fait parvenir au siège social de la SSLA (Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Boulevard Tourasse, 64000 PAU) un exemplaire tapuscrit à l'attention du coordinateur de la rédaction de la Revue.
2. Le texte ne doit pas excéder 50 000 signes espaces compris (environ 20 pages).
3. L'article est examiné par le comité de lecture de la SSLA qui peut le publier en l'état, apporter des modifications ou ne pas le retenir. Dans ce dernier cas, l'article est retourné à son auteur.
4. Les auteurs dont les articles comportent des illustrations se doivent de produire les autorisations en vigueur.
5. Les articles doivent être envoyés le plus tôt possible. Entre le 15 décembre et le 15 janvier, le comité de lecture procède à la lecture des articles.
6. Les auteurs dont les articles sont retenus reçoivent une réponse en début d'année et une fiche de prescriptions qui guide le dialogue aboutissant à la publication (fin novembre de l'année en cours).

Après publication, l'auteur reçoit à titre gracieux le fichier pdf de son article, un exemplaire de la *Revue* et un tiré à part (sous couverture de la *Revue*) dont il peut se procurer à titre onéreux un minimum de 30 exemplaires.

Pour tout renseignement complémentaire, les auteurs sont priés de s'adresser à J.-F. Saget, éditions-marrimpouey@orange.fr, responsable de l'édition.

Adhésions

La cotisation annuelle permet d'obtenir gratuitement la *Revue de Pau et du Béarn* et de participer à toutes les activités de la Société.

La demande d'adhésion (sur les bulletins disponibles aux Archives départementales ou téléchargeables sur le site : www.ssla-pau-bearn.fr ou sur papier libre), accompagnée d'un chèque du montant de la cotisation annuelle (35 € pour un règlement avant le 31 mars, 40 € pour un règlement postérieur), peut être :

- remise à un membre du conseil d'administration ;
- remise à la Librairie Marrimpouey – 2 place de la Libération 64000 PAU ;
- adressée par courrier au siège social de la Société.